

Message

de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des
Anciens combattants

et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la
ministre des Armées et des Anciens combattants

11 novembre 2025

Le 11 novembre, la France écoute battre son **cœur**. Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres. Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix.

C'était il y a 107 ans. Au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées de Champagne, des vallées de la Meuse, des forêts **d'Argonne**.

Ce silence portait le poids immense de ceux qui étaient morts, durant quatre années, dans les grandes batailles, couchés dessus le sol ou ensevelis sous la boue.

Un million quatre cent mille soldats « tombés au champ **d'honneur** », autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin.

Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent.

Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. « Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties », selon les mots du général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République.

La République a donné à chaque soldat mort pour la France, aussi anonyme soit-il, **d'être** honoré à la place la plus élevée : celle qu'occupe la tombe du Soldat inconnu sous **l'Arc** de Triomphe.

En lui **s'incarne** le sacrifice de tous les morts pour la France, **d'hier** et **d'aujourd'hui**, jusqu'à ceux qui, loin de chez eux, sont tombés en Indochine, en Algérie, dans les Balkans, en Afrique, en Afghanistan, au Levant.

En lui se mêlent leurs visages venus de tous horizons. Ceux des fusiliers marins bretons et des tirailleurs sénégalais, unis dans le même héroïsme à Dixmude. Ceux tombés à Verdun et sur les plages de Provence. Ceux des francs-tireurs et partisans, et des résistants du réseau Alliance. Ceux de ces combattants venus **d'Afrique**, du Pacifique, des Amériques et **d'Asie**, qui reposent désormais dans le sol de France, sous les croissants, les étoiles, ou les croix des carrés militaires. Ceux des incorporés de force alsaciens et mosellans, pris dans le drame intime de leur conscience. Ceux qui croyaient au ciel et ceux qui **n'y** croyaient pas.

Sur ce soldat de tous les âges et de toutes les origines, la flamme du souvenir ne **s'est** jamais éteinte.

Il y a cent ans, en 1925, était organisé aux Invalides le premier atelier de confection du Bleuet de France. Devenue le symbole de la solidarité avec le monde combattant, cette petite fleur qui poussait dans les tranchées témoigne de la force **d'âme** de la Nation.

Force **d'âme** qu'ont rappelée les commémorations du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire, dans une époque, la nôtre, où nous réapprenons que la guerre est possible.

Assistant depuis Londres au péril qui pesait sur la survie même de la France, la philosophe Simone Weil offrait en 1942 une définition du patriotisme que chacun peut faire sienne : « le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable ».

Ce patriotisme demeure une nécessité vitale. Marc Bloch, « l'homme des Lumières dans l'armée des ombres », en incarna **l'exemple**. Son entrée au Panthéon le 16 juin prochain, décidée par le Président de la République, rappelle que **l'esprit** de défaite est toujours un poison mortel.

La flamme qui l'animait fut une invincible espérance, **l'espérance** de ceux qui ont décidé **d'être** forts pour protéger ce qui est juste.

Cette espérance que symbolisaient déjà dans le ciel de Reims, le 11 novembre 1918, les tours restées debout de la cathédrale martyre. Le 8 juillet 1962, sous ses voûtes reconstruites, était scellée la réconciliation franco-allemande, pour que **l'Europe** vive libre et en paix.

Car là sera toujours **l'espérance** de la France, fidèle au sacrifice de ses anciens, à ses valeurs et à ses promesses, consciente de sa vocation universelle au service de la paix.

Vive la République. Vive la France !

**Commémoration de la victoire et de la paix le 11 novembre, jour de l'anniversaire
de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France**

Liste des soldats Morts pour la France

mardi 11 novembre 2025

15 novembre 2024	Liban
	121 ^e régiment du train - Montlhéry
	Maréchal des Logis-chef
	CLAUDIN
	Fany
	23 ans

Secrétariat général du Gouvernement

Paris, le **28 OCT. 2025**

n° 6508 / SG

LE PREMIER MINISTRE

À

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES DÉLÉGUÉS**

OBJET : Pavoisement des édifices publics à l'occasion du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales du **lundi 10 novembre** au **mercredi 12 novembre 2025** à l'occasion du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour le Premier ministre et par délégation
La secrétaire générale du Gouvernement



Claire LANDAIS

LA PRÉFÈTE

à

Mesdames et Messieurs les maires

En communication à

- Madame la secrétaire générale, sous-préfète
de l'arrondissement de Rodez*
- Madame la sous-préfète
de l'arrondissement de Millau*
- Madame la sous-préfète de l'arrondissement
de Villefranche-de-Rouergue*

Rodez, le

- 6 NOV. 2025

OBJET : 107ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

P.J. : Deux.

Le mardi 11 novembre 2025 sera célébré le 107ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.
La Victoire et la Paix seront commémorées.

Conformément à l'instruction du Premier ministre annexée à la présente, les édifices publics
devront être pavés aux couleurs nationales.

Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre toutes dispositions nécessaires à l'application
de la consigne du chef du Gouvernement.

Vous trouverez joint également, à l'occasion de cet événement, le message écrit à l'occasion de cet
événement, au sein du ministère des Armées et des anciens Combattants.

Il vous appartiendra d'en donner lecture au cours de la cérémonie que vous organiserez dans votre
commune.

Pour la préfète et par délégation,
le directeur


Alexandre RIZZON